



Diffusé par la Direction de Communication

COMPTE RENDU

24^{ème} REUNION

CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 06 Mars 2020



Mars 2020



Ce vendredi 06 mars 2020, s'est tenue à la Cité de l'Union Africaine, la vingt-quatrième réunion du Conseil des Ministres, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Cinq points figuraient à l'ordre du jour à savoir :

- I. Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- II. Points d'Informations ;
- III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;
- IV. Examen et Adoption des dossiers
- V. Examen et adoption de projet de texte

I. DE LA COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Le Président de la République a axé sa communication sur les six (06) points suivants :

- lutte contre la propagation de l'épidémie de CORONAVIRUS ;
- voyage du Chef de l'Etat aux Etats-Unis d'Amérique ;
- situation de l'épidémie d'Ebola ;
- évolution de l'enquête sur le décès du Général Delphin KAHIMBI ;
- observations sur l'initiative de la visite à Makala du Vice-Ministre de la Justice ;
- journée internationale de la Femme.

1. Lutte contre la propagation de l'épidémie de CORONAVIRUS.

Au vu de l'évolution de l'épidémie qui continue de s'étendre dans plusieurs pays, le Président de la République a exhorté le Gouvernement à arrêter un dispositif efficace de contrôle et des modalités de prévention idoines à l'égard des passagers qui proviennent particulièrement des pays épidémiques. Il a recommandé qu'on puisse s'inspirer aussi des mesures prises par les pays voisins, en l'occurrence la République du Congo concernée par les vols d'Air France qui sont triangulaires, à savoir la France, la RDC et la République du Congo.

2. Voyage du Chef de l'Etat aux Etats-Unis d'Amérique

Le Chef de l'Etat a informé les membres du Conseil qu'il venait d'effectuer une visite aux Etats-Unis à l'invitation de l'AIPAC, un lobby juif basé dans ce pays ami, et qui oeuvre pour le développement des relations entre Israël et la République Démocratique du Congo.

Sur la question palestinienne, le Président de la République a jugé le plan Trump encourageant dans la mesure où il ouvre la voie à une solution définitive du conflit en promouvant la coexistence pacifique entre Israël et la Palestine. Le Président de la République a également rencontré au cours de son séjour aux Etats-Unis, Madame la Directrice Générale du FMI pour échanger sur les négociations en cours en vue de la conclusion du programme avec son Institution.



3. Situation de l'épidémie d'EBOLA

Le Chef de l'Etat a informé les membres du Conseil de la bonne nouvelle concernant EBOLA, dont on n'a plus enregistré un seul cas depuis plusieurs jours et qu'on attendait le 42ème jour pour s'assurer, selon les règles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de la fin de l'épidémie.

4. Evolution de l'enquête sur le décès du Général Delphin KAHIMBI

Au sujet de l'enquête sur le décès du Général KAHIMBI, le Président de la République a informé les membres du Conseil qu'il avait décidé de diligenter une enquête indépendante à l'initiative de la MONUSCO.

Cependant, d'après les éléments en sa possession, il s'avère qu'il s'agit d'une mort par pendaison. En tout état de cause, le voeu du Chef de l'Etat est que toutes ces enquêtes se terminent rapidement afin de soulager la famille éplorée.

5. Observations sur l'initiative de la visite à Makala du Vice-Ministre de la Justice.

Après avoir été informé de l'agitation qui a suivi la visite du Vice-Ministre de la Justice à la prison de Makala, le Chef de l'Etat a rappelé ce qu'il a toujours soutenu à savoir qu'on doit laisser en toute circonstance la Justice faire son travail en toute indépendance, sans interférence.

Tout en décidant d'aborder cette question à huis clos entre le Vice-Ministre et le Vice-Premier Ministre de la Justice, le Chef de l'Etat a stigmatisé la riposte de ce dernier dans les médias qui n'était pas de nature à calmer la situation.

6. Journée internationale de la Femme.

Le Chef de l'Etat a exhorté tout le monde à communier, à l'occasion de cette fête, avec les femmes en vue de réfléchir sur l'avancement du combat pour la promotion de leurs droits.

Le Président de la République a insisté sur le fait que la femme n'est pas seulement une mère, mais aussi un agent de développement et que les pays qui sont aujourd'hui développés l'ont été du fait de l'implication de la femme dans l'action.

II. DES POINTS D'INFORMATIONS.

II.1. Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

- De l'état et de l'administration du territoire

Après avoir fait observer que la situation sécuritaire est généralement calme, le Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières a informé les membres du Conseil sur les faits suivants :



II.1.1. Etat d'esprit de la population

On note un accueil favorable du discours du Chef de l'Etat à la conférence annuelle 2020 « AMERICAN ISRAEL PUBLIC AFFAIRS COMMITTEE », le 1er mars 2020.

La psychose relative à l'épidémie « CORONAVIRUS » continue d'affecter la population.

II.1.2. Situation sécuritaire

- le retour progressif dans leurs milieux de près de 80% des populations de MANGINA, dans le territoire de BENI se poursuit, et ce à la suite de la traque menée par les FARDC ;
- le Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur a supervisé, le 28 février, à GETY (Territoire d'IRUMU) la cérémonie de signature de l'Accord de Paix entre le Gouvernement de la République et le Groupe armé « FRPI » qui a accepté de déposer les armes ;
- la réunion extraordinaire du comité de sécurité tenue à Kinshasa le 02 mars 2020 sous la supervision du Vice-premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, a décidé de concrétiser les instructions du Président de la République formulées en Conseil des Ministres, de démanteler sans délai les barrières illégales érigées tout au long des différents axes routiers.

II.1.3. Mouvements aux frontières

Le Mouvement d'expulsion de l'Angola de nos compatriotes soupçonnés d'y être en situation de séjour irrégulier, se poursuit.

II.2. Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

1. Situation sécuritaire

Faisant le point sur la situation sécuritaire, le Ministre de la Défense Nationale a informé les membres du Conseil que la situation était généralement calme sur l'ensemble du territoire national, nonobstant quelques foyers d'insécurité résiduels dans les provinces de l'Est.

Le Ministre de la Défense Nationale a rendu compte au Conseil de la situation constatée dans la deuxième et la troisième zone militaires.

Il a fait part au Conseil des conquêtes réelles de plusieurs bastions des groupes armés réalisées par les FARDC. Il a énoncé par ailleurs les conditions pour pérenniser ces victoires.

II.3. : Ministre de la Santé

1. Mesures de précaution à prendre en rapport avec l'épidémie de CORONAVIRUS.

Le Ministre de la Santé a exposé à l'intention des membres du Conseil les mesures préconisées par son ministère face à l'épidémie de CORONAVIRUS.

Après avoir donné la situation épidémiologique de la pneumonie à Coronavirus Covid-19 dans le monde, en Afrique et en RDC où aucun cas n'a été confirmé à ce jour, le Ministre de la Santé, complété par le Professeur MUYEMBE, invité à cette occasion pour un éclairage scientifique, a informé le Conseil des mesures arrêtées à cette fin :



A. Dispositions spécifiques

- Identification et surveillance; suivi des températures via les caméras thermiques au niveau des portes d'entrée ou postes frontaliers, recommandation identique dans les aéroports des pays d'origine ;
- Pré-positionnement des transports des échantillons au niveau des grandes villes concernées;
- Tenue régulière deux fois par semaine des réunions du Comité National de crise au Ministère de la Santé avec tous les partenaires, ainsi que les autres secteurs (AAC, DGM, Police) sur l'évolution de l'épidémie ;
- Plaidoyer pour la mobilisation des ressources pour l'appui financier du plan national de préparation de riposte à une éventuelle épidémie Coronavirus en RDC ;
- Rappel des mesures de protection pour tous consistant notamment à se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydro-alcoolique ou à l'eau et au savon.

Toutes ces mesures de protection seront rendues publiques par voie de communiqué du Ministre de la Santé ce samedi 07 mars 2020 en vue de leur application immédiate.

II.4. : Ministre d'Etat, Ministre du Genre, Famille et Enfant

1. Information sur l'organisation effective de la célébration de la journée internationale de la Femme pour ce dimanche 08 mars 2020

Madame le Ministre d'Etat en charge du Genre, Famille et Enfant, a fait part au Conseil des Ministres des préparatifs relatifs à la célébration de la journée de la femme qui se tient généralement le 08 mars. A cette occasion elle a annoncé l'annulation par les organisateurs de la 64ème session de la Commission de la condition de la femme qui devrait avoir lieu le 08 mars prochain à New-York, et ce, pour cause de l'épidémie CORONAVIRUS.

Madame le Ministre d'Etat a profité de cette occasion pour faire part au Conseil de l'organisation de plusieurs manifestations à travers la République, dont la plus importante se déroulera le 08 mars 2020 sur l'esplanade du Stade de Martyrs.

Elle a sollicité la participation de tous les membres du Gouvernement.

Après débats, le Conseil des Ministres a pris acte des susdites dispositions et a encouragé les membres du Gouvernement à participer nombreux à la célébration de cet événement.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le relevé des décisions prises lors de la 23ème réunion du Conseil des Ministres du vendredi 28 février 2020 a été adopté.



IV. EXAMEN ET ADOPTION DES DOSSIERS (09 DOSSIERS)

IV.1. : Vice-premier Ministre, Ministre du Budget

1. Rapport des travaux de la commission gouvernementale sur les sanctions du Département du Trésor américain contre Monsieur Saleh Alli Assy et Associés, les entreprises Pain Victoire, Mino Congo, Inter-Aliment et Succursales.

Le Conseil des Ministres a suivi le rapport des travaux de la Commission gouvernementale sur les sanctions du Département du Trésor américain contre Monsieur Saleh Alli Assy et Associés, les Entreprises Pain Victoire, Mino Congo, Inter-Aliment et Succursales présenté par le Vice-premier Ministre, Ministre du Budget.

Après débats et délibérations, le Conseil a pris acte du rapport et a chargé le Vice-premier Ministre, Ministre de la Justice et garde de sceaux de donner injonction au Parquet Général près la Cour de Cassation d'ouvrir des enquêtes à charge de Monsieur Saleh Alli Assy, de ses associés, de Pain Victoire, Mino Congo, Inter-Aliment ainsi que leurs succursales.

Le Conseil des Ministres a également préconisé d'attendre la visite du Sous-secrétaire d'Etat américain au Trésor pour échanger sur la question avant la nomination éventuelle d'un administrateur indépendant.

IV.2. : Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères

1. Organisation de la 111ème session du Conseil des Ministres ACP et de la 44ème session des Ministres conjoints ACP-UE

Madame le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères a présenté deux dossiers :

- Organisation de la 111ème session du Conseil des Ministres ACP et de la 44ème session des Ministres conjoints ACP-UE ;
- Assistance aux ressortissants congolais vivant en Chine face à l'épidémie CORONAVIRUS.

Concernant le premier point, le Conseil des Ministres a décidé, au regard de l'évolution actuelle de l'épidémie de CORONAVIRUS de décliner l'organisation de la 111ème session du Conseil des Ministres ACP ainsi que la 44ème session des Ministres conjointe ACP-UE.

Le Conseil a chargé Madame le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères d'informer rapidement, par voie de note verbale, le Secrétariat ACP à Bruxelles.

En ce qui concerne l'assistance des ressortissants congolais vivant en Chine face à l'épidémie de CORONAVIRUS, le Conseil des Ministres a décidé, en raison de la situation particulière que vivent nos compatriotes dans ces villes chinoises où ils sont mis en quarantaine de confier l'examen de la question à une commission spéciale que le Premier Ministre mettra en place, en attendant la mise en oeuvre des mesures prises pour lutter contre cette épidémie en RDC.



IV.3. : Ministre du Commerce Extérieur

- Opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine
- Le Ministre du Commerce Extérieur a exposé à l'intention du Conseil sur la décision de la conférence de l'UA sur l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continental Africaine (ZLE-CAF) et la nécessité des stratégies nationales de mise en oeuvre en RDC.

Après débats et délibération, le Conseil des Ministres a adopté le dossier présenté par le Ministre du Commerce Extérieur en approuvant les propositions tendant :

- à la mise en place du Comité national de mise en oeuvre de la ZLECAF suivant la recommandation faite au cours de la réunion des Ministres du Commerce de l'UA en juin 2018 ;
- à la tenue d'un Atelier des acteurs impliqués dans la mise en oeuvre de la ZLECAF ;
- au recrutement d'un consultant en vue d'accompagner le gouvernement dans la mise en oeuvre de la ZLECAF.

IV.4. : Ministre des Affaires Sociales

Madame le Ministre des Affaires Sociales a exposé sur le dossier du Fonds National de Promotion et de Service Social (FNPSS) relativement à la mise en place complète des organes statutaires, à la restructuration de la Direction Générale et au financement de la caisse sociale de solidarité.

Après débats et délibération, le Conseil a décidé, au regard de son caractère d'établissement public, de procéder à des recommandations des mandataires dans le cadre de la mise en place des mandataires des entreprises et établissements publics.

IV.5. : Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières, chargé des Affaires Coutumières

1. Organisation de la 2ème édition du Festival culturel de Polyphonies Pygmées d'AFRIQUE CENTRALE (FPAC)

Le Ministre a sollicité un budget de 805.000 \$USD (Dollars américains Huit Cent Cinq Mille) pour l'organisation à Mbandaka, au courant du mois de mai 2020 de ce grand événement censé mettre en valeur la culture des Pygmées.

Après débats et délibération, le Conseil des Ministres a adopté ce dossier moyennant rabatement de son budget, et autorisé l'éventualité du recours à un complément de financement par des sponsors.

V. EXAMEN ET ADOPTION DE TEXTE (01 texte)

V.1. : Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Sociales chargée des Personnes vivant avec Handicap et autres Personnes vulnérables.

1. Projet de loi autorisant la ratification par la République Démocratique du Congo de la « charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatifs aux droits des personnes handicapées en Afrique »



Madame la Ministre Déléguée en charge des personnes vivant avec handicap a présenté le projet de loi susmentionné au Conseil, et sollicité son adoption.

Après examen et délibération, le Conseil des Ministres a adopté le projet moyennant toilettage à faire au niveau de la Commission Socio-culturelle.

Commencée à 16h55', la réunion du Conseil des Ministres s'est terminée à 21h26'.

Je vous remercie.

David-Jolino DIWAMPOVESA-MAKELELE MA-MU ZINGI

Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias
Porte-Parole du Gouvernement